

Fiche de recrutement  
**Enseignants du second degré et CPE en service partagé**

(CIRCULAIRE N°2002-064 DU 20-3-2002)

Rentrée 2021

<i>Composante de l'université : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Inspé)</i>	<i>Localisation : Pôle universitaire de Martinique</i>
<i>Identification des postes</i>	Professeurs du 2 <sup>nd</sup> degré : PRAG / PRCE / PLP Conseiller principal d'éducation (CPE)
<i>Modalités d'exercice</i>	Quotité (CIRCULAIRE N°2002-064 DU 20-3-2002) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50% d'activité en face-à-face pédagogique (<i>rémunération par le rectorat</i>)</li> <li>• 50% d'activité à l'Inspé de la Martinique, soit 192 heures en présence d'étudiants par an (<i>rémunération par l'université</i>)</li> </ul>

Date de nomination : 1<sup>er</sup> septembre 2021

**Profil des postes**

Dans le cadre de la formation initiale renouvelée, l'Inspé de l'académie de Martinique recrute à mi-temps, trois enseignants titulaires du 2<sup>nd</sup> degré (certifiés ou agrégés ou PLP) et un CPE, pour dispenser des enseignements permettant aux étudiants et aux futurs enseignants et CPE, d'appréhender avec compétence les situations et les problèmes qu'ils seront ou sont amenés à rencontrer sur le terrain. Les domaines concernés sont les suivants :

- **Conseiller Principal d'Éducation (CPE)**
- **Créole**
- **Espagnol**
- **Français**

Toutes les candidatures de professeurs du 2<sup>nd</sup> degré et de conseiller principal d'éducation sont recevables. Les détenteurs du CAFFA et les admissibles au CAFFA seront privilégiés. Il est attendu des candidats :

- Une connaissance approfondie du système éducatif, du cadre national des formations « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (MEEF), de l'éducation inclusive et des publics à besoin particuliers.
- Des compétences particulières dans le domaine des analyses de pratiques professionnelles, en pédagogie générale et/ou en sciences de l'éducation.
- Les personnes recrutées pourront aussi faire preuve, d'une expérience en éducation prioritaire et pour les enseignants, d'une pratique réelle de la pédagogie à distance et avec le numérique.
- La connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République.
- La connaissance des droits et obligations des fonctionnaires.
- La connaissance des ressources didactiques et pédagogiques nationales.

La formation initiale comprend des enseignements dispensés majoritairement dans le master MEEF 2<sup>nd</sup> degré (SDG).



Outre la préparation aux concours du 2<sup>nd</sup> degré (CAPES, CAPLP, CPE), des enseignements pourront être dispensés pour le public relevant du Diplôme Universitaire de Formation Adaptée à l'Enseignement (DUF AE) que sont les stagiaires de l'éducation nationale.

Par ailleurs, mis à part les missions d'enseignements qui lui seront confiées, les enseignants et le CPE auront des accompagnements pédagogiques d'étudiants dans le cadre de la formation professionnelle. Pour assurer le continuum de formation initiale, continuée et continue, une articulation avec l'IA-IPR (ou les IA-IPR) de la discipline est attendue.

Les principales qualités attendues sont :

- Une écoute active favorable à la conduite d'entretiens ;
- Une solide expérience en qualité d'enseignant ou de CPE et une capacité à partager cette expérience ;
- Un goût du travail en équipe et une capacité à collaborer avec d'autres formateurs ;
- Une expérience éventuelle dans le domaine de la formation universitaire initiale ;
- Une capacité à intégrer le modèle de formation initiale des enseignants et des CPE porté par les Inspé, l'alternance intégrative.

➤ **Constitution du dossier de candidature :**

- Lettre de motivation adressée au Directeur de l'Inspé de l'Académie de Martinique ;
- Avis du chef d'établissement (voir le formulaire ci-joint) ;
- Curriculum vitae détaillé ;
- Copie du plus haut diplôme ;
- Copie des éventuelles certifications ;
- Copie du dernier arrêté de classement permettant de déterminer le corps et le grade d'appartenance ;
- Copie du dernier arrêté d'affectation ou copie de l'arrêté indiquant la position administrative (disponibilité, détachement, congés...)

➤ **Le dossier de candidature complet** est à transmettre, **au plus tard le 04 JUIN 2021** par mail aux adresses suivantes : [directeur@inspe-martinique.fr](mailto:directeur@inspe-martinique.fr) et [celine.guilmois@inspe-martinique.fr](mailto:celine.guilmois@inspe-martinique.fr)

➤ **Pour les candidats dont les dossiers seront retenus, des entretiens auront lieu vers le 15 JUIN 2021.** Une convocation leur sera adressée par mail.

**Contact :**

**Directeur de l'Inspé :** M. Bertrand TROADEC - [bertrand.troadec@inspe-martinique.fr](mailto:bertrand.troadec@inspe-martinique.fr)

**Autres contacts :**

**Directeurs Adjointes de l'Inspé de l'Académie de Martinique**

- Mme Céline GUILMOIS – [celine.guilmois@inspe-martinique.fr](mailto:celine.guilmois@inspe-martinique.fr)

- M. Cédric RAMASSAMY – [cedric.ramassamy@inspe-martinique.fr](mailto:cedric.ramassamy@inspe-martinique.fr)

Fait à Fort-de-France, le 21 avril 2021

Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique



Le recteur de l'académie de Martinique





# ACADÉMIE DE MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Je soussigné(e) :

Qualité :

ai pris connaissance de la candidature de :

**AVIS**

A ..... Le / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /

*Visa et cachet du chef d'établissement*